

INTERNATIONAL - SYRIE

La France rapatrie plus de 50 femmes djihadistes et enfants détenus en Syrie

Pour la première fois, Paris effectue un rapatriement massif de personnes françaises détenues en Syrie. C'est une rupture avec la politique du « cas par cas » jusqu'ici privilégiée. Parmi elles, Emilie König, l'une des djihadistes françaises les plus connues, qui devrait être mise en examen puis incarcérée.

Par Hélène Sallon (Beyrouth, correspondante) et Christophe Ayad



Dans le camp de Roj (Kurdistan syrien), le 10 août 2021. LAURENCE GEAI/IMYOP POUR "LE MONDE"

eux avions spéciaux, dont l'un sanitaire, affrétés par le gouvernement français, ont atterri, mardi 5 juillet, à l'aube à Paris, avec à leur bord 16 femmes djihadistes et 35 enfants, tous rapatriés des camps de détention du nord-est de la Syrie. Il s'agit de la plus importante opération de rapatriement menée par les autorités françaises depuis la chute du dernier bastion de l'organisation État islamique (EI), en mars 2019, à Baghouz.

Ce rapatriement collectif marque une rupture avec la politique du « cas par cas » adoptée jusqu'à présent par Paris, qui consiste de facto à ramener sur le sol national des enfants sans leurs mères, c'est-à-dire soit des orphelins, soit des enfants dont les mères avaient accepté de signer un document de renoncement à leurs droits parentaux. Craignant d'être abandonnées sur place — ou refusant tout simplement d'assumer les conséquences

judiciaires de leurs actes –, la grande majorité des mères avaient refusé, jusqu'à présent, de se séparer de leurs enfants.

Seuls 35 enfants présumés orphelins avaient ainsi été rapatriés par Paris, dont les derniers en janvier 2021. Environ 80 femmes djihadistes et 200 enfants français étaient encore détenus dans les camps du nord-est de la Syrie, avant le rapatriement de mardi.

Longs interrogatoires

Juste après l'atterrissage, les 16 mères, âgées de 22 à 39 ans, et les 35 mineurs ont été séparés. Huit femmes et un mineur de 17 ans ont été immédiatement placées en garde à vue, essentiellement à la DGSI, où elles sont entendues. Elles devraient être mises en examen par un juge antiterroriste dans les prochains jours et placées en détention provisoire. Huit autres femmes, faisant l'objet de mandats d'arrêt, devaient se voir signifier leur mise en examen dès mardi.

Selon une information du *Monde*, Émilie König, 37 ans, l'une des djihadistes françaises les plus connues, en fait partie. Régulièrement apparue dans des vidéos de propagande, elle avait été placée par l'Organisation des Nations unies sur sa liste noire des combattants les plus dangereux.

Les enfants, eux, ont été pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) des Yvelines. Tandis que leur sort légal est confié au tribunal des mineurs de Bobigny, ils devront passer par un long processus d'évaluation sanitaire et psychologique, mené, entre autres, par l'hôpital Avicenne, qui possède une unité spécialisée en psychotrauma, sous la direction du professeur Thierry Baubet. Les enfants seront ensuite placés dans des familles d'accueil et suivis par les services de l'ASE et de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Qu'est-ce qui a pu motiver un tel revirement de la part de Paris ? Parmi les pays européens, dont quelque 5 000 ressortissants ont rejoint l'EI entre 2013 et 2017, la France était de plus en plus isolée dans son choix d'une politique de rapatriement « au cas par cas ». La Belgique, la Finlande, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas et l'Allemagne ont décidé de rapatrier l'intégralité de leurs enfants, en compagnie de leurs mères quand cela est possible. Ainsi, Bruxelles a fait rentrer fin juin la quasi-totalité de ses ressortissantes sur place.

Quartier spécifique à la prison de Rennes

Le nombre de ressortissantes françaises dans les camps syriens est bien plus élevé que celui des autres pays européens. Mais l'ouverture d'un nouveau quartier d'évaluation de la radicalisation (QER) spécifique pour les femmes détenues pour terrorisme, à la maison d'arrêt de Rennes cette année, donne à l'administration pénitentiaire des capacités d'accueil accrues.

Le procureur national antiterroriste, Jean-François Ricard, avait déclaré, la semaine dernière, sur France Info, que le Parquet national antiterroriste (PNAT) était prêt à gérer

une centaine de dossiers supplémentaires, correspondant au nombre de femmes détenues en Syrie : « S'il fallait juger une centaine de personnes en plus, nous saurions faire face », avait-il déclaré.

Autre motif du revirement de l'Elysée, qui gère en direct cette question sensible, la multiplication des condamnations de la France par des instances nationales et internationales. Ainsi, la Défenseure des droits, dans un avis du 29 avril, avait demandé au gouvernement « le rapatriement dans les plus brefs délais de tous les enfants français retenus dans des camps au nord-est de la Syrie ». « Saisie depuis 2017 de réclamations par leurs familles, la Défenseure des droits rappelle que chaque jour passé dans ces camps met en danger la vie de ces enfants exposés à des traitements inhumains et dégradants qui engagent la responsabilité de l'État français », disait le texte, qui rappelait des décisions passées de 2019 et 2021 allant dans le même sens. A deux reprises, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a émis des avis en faveur du rapatriement.

« Camps misérables »

Au niveau européen, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) doit se prononcer sur les recours déposés par plusieurs familles françaises de djihadistes et d'enfants détenus. Une condamnation par la CEDH aurait terni l'image d'Emmanuel Macron en Europe. « Il faut croire que le président ne souhaite pas rester dans l'histoire comme celui qui aura laissé mourir des femmes et des enfants dans des camps misérables au vu et au su du monde entier », explique une source proche du dossier. Le 14 décembre 2021, une femme de 28 ans, surnommée « Maya », est morte du diabète dans des conditions sordides, laissant une orpheline de 6 ans sur place. Une autre femme, atteinte d'un cancer du côlon et mère de quatre enfants, était en passe de mourir sur place. Cette dernière a été rapatriée mardi en avion sanitaire.

Début février, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a constaté que la France « a violé les droits des enfants français détenus en Syrie en omettant de les rapatrier ». Il dénonçait des conditions sur place « épouvantables », « mettant leur vie en danger depuis des années ». L'Unicef, l'agence de l'ONU consacrée à l'enfance, pousse également pour un rapatriement. La position de Paris, qui a fait de la protection des enfants dans les zones de conflit sa priorité diplomatique du moment, devenait intenable, alors que toutes les grandes ONG de défense des droits humains, comme Amnesty International et Human Rights Watch, condamnaient sa position. Les pressions de Washington, qui juge la région autonome kurde instable et impossible à sécuriser face aux menées turques, ont aussi pesé dans le choix de l'Elysée.

Recrutement de l'El dans les camps

La situation sécuritaire s'est, en effet, nettement détériorée depuis la reconquête de Baghouz par les Forces démocratiques syriennes (FDS, à dominante kurde), en mars 2019. Le groupe djihadiste a reconstitué des cellules dormantes et trouve dans les camps et les prisons du Nord-Est syrien un terreau favorable à la radicalisation et au

recrutement. La multiplication des évasions, mais aussi des actes criminels, dont des assassinats, au sein du camp d'Al-Hol, qui abrite près de 60 000 détenus, avait décidé Paris, à l'été 2020, à transférer la quasi-totalité des femmes et des enfants français dans un autre camp, celui de Roj, considéré comme plus « sûr ».

L'attaque menée, fin janvier, par l'organisation État islamique contre la prison de Ghwayran, à 200 kilomètres au sud, dans la province de Hassaké, a sonné à nouveau l'alarme. Ce n'est qu'après plus d'une semaine de combats que les forces kurdes, aidées par des unités américaines, ont réussi à reprendre le contrôle de la prison, au prix de près de 500 morts et de l'évasion d'un nombre indéterminé de djihadistes. Les FDS avaient enjoint à leurs partenaires internationaux de rapatrier leurs ressortissants détenus dans les camps, qui sont devenus une véritable « bombe à retardement ».

Côté français, le timing se prêtait aussi à une telle opération, une fois les échéances électorales passées et le procès des attentats du 13 novembre 2015 achevé. D'autant que l'opinion ne fait plus du terrorisme sa préoccupation principale, même si le sujet reste inflammable, surtout dans l'arène politique. En mars 2019, une opération de rapatriement était prête, comme la ministre de la Justice de l'époque, Nicole Belloubet, l'avait annoncé. Elle a été annulée au dernier moment, à la suite de fuites et de la publication d'un sondage dans lequel près de sept Français sur dix se disaient fermement opposés au rapatriement des enfants de djihadistes.

Parrainage par des personnalités

Un travail en profondeur a été effectué par l'infatigable avocate Marie Dosé, qui représente plusieurs des femmes détenues dans les camps. Souvent accompagnée de son confrère Ludovic Rivière, elle a organisé plusieurs voyages sur place avec des élus de tous bords, personnalités publiques ou représentants du barreau de Paris. Elle a surtout convaincu nombre de personnalités du monde de la culture (Jacques Doillon, Sophia Aram, Carole Bouquet, Charles Berling, etc.) de parrainer les enfants détenus. Lors de sa dernière conférence de presse, le 23 mai, l'association des victimes du 13 novembre 13 onze15 a défendu la solution du rapatriement global des femmes et des enfants.

« Ce rapatriement est aussi inexplicable que la politique du cas par cas, qui pour les enfants est inhumaine, déplore Me Ludovic Rivière. Il intervient vraiment trop tardivement. Ils auraient déjà pu les rapatrier en 2020, en 2021. On a créé chez ces enfants des dommages qui vont être difficiles à réparer, malgré le travail des éducateurs et l'accompagnement des familles. On leur a fait perdre des années, fait vivre des traumatismes profonds. » L'avocat plaide désormais pour le rapatriement rapide des autres femmes et enfants français qui se trouvent encore dans les camps du Nord-Est syrien. •